



5537-ANHEE, le 31 janvier 2011

A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communaux

de et à 5537-ANHEE

OBJET : Points supplémentaires à l'ordre du jour établi par le Collège
Communal le 19 janvier 2011. Annexe à la première convocation du
Conseil Communal.

Madame la Conseillère Communale,
Monsieur le Conseiller Communal,

En vertu de l'article L1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de
la Décentralisation et du règlement d'ordre intérieur adopté par le
Conseil Communal en date du 05 avril 2007, nous ajoutons à l'ordre du
jour de la séance publique du Conseil Communal du 03 février prochain
: **après le point n° 18 en séance publique :**
à la demande de M. Yves MOUTON, Conseiller Communal:

- **Explication du 1er Echevin DUMONT au sujet de la
problématique du feu rouge « à la demande » d'Henneumont et de
l'entretien téléphonique intervenu entre un habitant de la rue de la
Bossière et ledit Echevin**
- **Ancien Camping communal, sécurité des écoles et RAVeL**
- **Ancien camping communal, inondations**
- **Sentier Haut-Le-Wastia**
- **Extension du cimetière d'Haut-Le-Wastia**
- **Elections communales 2012 et conditions opérationnelles**
- **Dates des conseils communaux.**

Le présent courrier fait partie intégrante de l'ordre du jour du Conseil
Communal prévu le 03 février 2011.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer,
Madame la Conseillère Communale, Monsieur le Conseiller
Communal, nos salutations les plus distinguées.

Le Bourgmestre,

L. PIETTE

